

Commune d'ARVIEUX

DÉLIBÉRATION N° 2026-

Séance du lundi 14 septembre 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11
L'an deux mil vingt six
Le quatorze septembre
Le Conseil Municipal de la Commune d'ARVIEUX
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
sous la présidence de Mr Christian BLANC, Maire.
Présents : 10
Absents : 1
Pouvoirs : 1
Votants : 11
Effectif légal : 11
Date de la convocation : 08 septembre 2026
Présents : Christian BLANC, Jean-Denis PRAT, Jean-Marc ALBERT, Danièle PIGEAUT, Marc ARCHIMBAUD, Jean-Jacques MEISSIMILLY, Jean-Marie REYNIER, Sophie BLANC, Lila VAN SCHRICK, Vanessa COLLATTI, Pascale BURGAT
Absents excusés : Sophie BLANC (Donne pouvoir à Jean-Marie REYNIER)
Secrétaire : Pascale BURGAT

Objet : Achat de parcelles succession Meissimilly

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil le courrier de madame Riscifuli qui souhaite vendre à la commune, les parcelles en partie agricole de la succession de Mr MEISSIMILLY. La succession possède au total 53 parcelles, soit 73 327 m2. Le prix total de rachat des parcelles est fixé à 8 000€. Les frais de notaire seront à la charge de la commune.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE l'exposé du Maire ;
- ACCEPTE l'achat des parcelles listées en annexe ;
- CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer les démarches afin de rendre possible cet achat ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents correspondants ;

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Christian BLANC.

